

NOTE D'INFORMATION

Réf. : 015/MUP/20

Objet : Rappel couverture d'assistance en cas d'urgence

Chers Adhérents,

Nous vous rappelons que l'ensemble des adhérents MUPRAS bénéficie d'une couverture **d'assistance en cas d'urgence médicale** valable sur le territoire marocain. Ce service est pris en charge par Mupras et couvre chaque adhérent mutualiste, son conjoint et ses enfants à charge (Scolarisés au Maroc, célibataires et âgés de moins de 26 ans).

Parmi les prestations d'assistance couvertes par cette assurance :

- Le conseil médical 24h/24 et 7J/7,
- L'envoi d'un médecin à domicile (la consultation est au tarif préférentiel de 150 dhs),
- Le transport sanitaire au Maroc en cas d'urgence,
- Le rapatriement au lieu d'habitation en cas de décès au Maroc,
- La participation aux frais funéraires.

Un numéro a été **dédié** aux adhérents Mupras **05 22 64 03 94** à appeler en cas d'urgence médicale pour déclencher le service d'assistance.

Nous avons aussi le plaisir de vous informer que chaque adhérent a la possibilité de faire l'extension de cette garantie à une couverture d'assistance monde type « Visa Schengen » via le produit INJAD MONDE de Maroc Assistance Internationale. Le tarif annuel de la prime d'assurance négocié pour les adhérents Mupras est de 165 dhs par famille (adhérent, épouse et enfants à charge). Pour bénéficier de cette offre « INJAD MONDE », l'adhérent Mupras devra retourner le bulletin de souscription individuel directement à Mupras. Les bulletins de souscription sont disponibles au téléchargement sur le site Web www.mupras.com rubrique « Imprimés Mupras ». Le règlement de la prime d'assurance INJAD MONDE, (qui donne droit une attestation d'assurance visa Schengen) se fera via Mupras et pourra se faire par prélèvement sur salaire pour les agents RAM, par prélèvement sur pension CIMR ou par prélèvement bancaire pour les adhérents pensionnés ou via tout moyen mis en place par Mupras. Après souscription, et sous un délai de 7 jours ouvrable, l'adhérent recevra directement son attestation d'assurance par mail. Le mail mis à votre disposition pour toute demande d'information concernant le service d'assistance et pour le suivi de vos demandes d'attestation d'assurance : assistance@mupras.com

MUPRAS